



**CHSCT DE HAUTE-GARONNE**  
**Séance du 28.01.2020**

**DECLARATION LIMINAIRE**

**« On va rien lâcher, on va rester groupés »**

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons commencer ce premier CHSCT de l'année 2020, sans parler du climat social qui règne dans notre pays, après toutes ces journées de mobilisation forte contre la « réforme » des retraites depuis le 5 décembre 2019.

Le Président de la République, avec son projet pour les retraites qui va impacter toutes les catégories professionnelles, montre à quel point il se moque de nos concitoyens.

Dans son allocution de vœux du 31 décembre, il répétait à l'envi qu'il ne céderait en rien à la pression de la rue.

Après avoir laissé pourrir la situation pendant les congés de fin d'année, espérant un ras le bol général des travailleurs empêchés ou mis en difficulté pour se déplacer, il faut maintenant qu'il se rende à l'évidence : ce mouvement de grève est un mouvement historique tant dans sa durée que dans sa popularité. Le peuple de France s'est réveillé pour défendre un bien commun et Solidaires Finances se joint à toutes et tous pour demander le retrait pur et simple de cette réforme.

Ce n'est pas avec des coups de menton, ce n'est pas en continuant à faire matraquer et éborgner nos concitoyens, que le Gouvernement obtiendra la paix sociale.

Ce n'est pas en montant des panneaux de bois aux fenêtres de ses bâtiments, que la DRFiP 31 dissuadera ses agents de se rassembler en responsabilité, pour la défense du service public républicain et de leurs droits individuels et collectifs, maintenant et pour l'avenir.

Ce n'est pas en montant des murs -visibles de brique et de post-it, ou même invisibles- de division entre les agents et également entre ces derniers et leur hiérarchie, que les dirigeants des différentes directions générales parviendront à créer autre chose que le chaos, pour finir l'entreprise organisée de démolition en règle de nos administrations.

Pour en venir à ce premier CHSCT de l'année et alors par ailleurs que les orientations ministérielles n'ont pas encore été présentées, nous ne pouvons pas débiter cette instance sans vous parler des conditions de travail de nos collègues.

Le constat est connu et il est le même années après années : les suppressions d'emplois, les restructurations, les transferts de missions et les fusions de services incessantes, la réorientation des missions, le mode de management, l'absence de visibilité, le manque de reconnaissance et la hausse des charges, telles sont les causes profondes du développement du mal-être au travail, qui explose. Et demain, pour toute reconnaissance : la mobilité forcée, sinon le licenciement !

Le rapport public que vient de publier en ce début d'année Solidaires Finances Publiques « *La réforme nuit gravement* », met parfaitement en lumière, exemples à l'appui, la maltraitance d'État faite depuis tant d'années aux agent-es par les derniers gouvernements et de manière accentuée par nos dirigeants actuels ...

Monsieur le Président, les différentes administrations doivent intégrer le plus en amont possible la dimension conditions de travail dans tous les actes de gestion et à tous les niveaux de responsabilité. La parole doit également être donnée aux agents sur le contenu et l'organisation du travail.

Imposer une organisation du travail non souhaitée est source de stress et donc de risques psychosociaux pour les personnels, dont chaque responsable de direction est le garant. Ces personnels ont besoin de visibilité quant à leur avenir.

En ce sens et à la lumière des transferts entre résidence au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de certaines missions à la DRFiP 31, évoqués seulement au CHS de novembre 2019 (avec signature des conventions au cours du mois de janvier !), Solidaires Finances demande le respect des engagements pris, à savoir informer les agents le plus en amont possible de toutes les restructurations afin qu'ils puissent se positionner pour les campagnes de mutation et fournir des dossiers de présentation complets à l'examen des membres du CHSCT, médecin de prévention et inspecteur santé et sécurité au travail compris.

Plus largement, nous attirons l'attention sur le fait que les nouvelles méthodes de travail préconisées dans le cadre du nouveau réseau de proximité à la DGFIP (gestion isolée des points de contact, travail à distance, « co-working » ...) risquent d'entraîner :

- l'isolement social et professionnel : la perte du sentiment d'appartenance à un collectif de travail, des difficultés pour obtenir une aide et un soutien technique, la perte d'informations et donc la perte de la dynamique de l'équipe de travail,
- la distanciation des relations sociales au travail, avec ses collègues et l'encadrant de proximité.

De plus, les mêmes arguments d'isolement qui nous étaient avancés pour justifier la fermeture des petites trésoreries sont contredits pour justifier les permanences en accueil de proximité ... tout et son contraire ... en fonction de l'utilité du moment !

Nous vous demandons de mettre à l'ordre du jour du prochain CHSCT un point sur la mise en place de ce nouveau dispositif (nombre, conditions de travail, horaires, fréquence, moyens matériels, etc..).

Pour conclure, Solidaires Finances formule en ce début d'année le vœu de voir fonctionner convenablement le CHSCT de Haute-Garonne en 2020, conformément à la réglementation et vous demande d'agir auprès des différentes directions afin que cela se réalise, à commencer par la transmission des documents dans les délais prévus, préalablement à la tenue des séances.

Enfin, nous sommes demandeurs d'informations sur le rôle du CHSCT interdirectionnel, en période transitoire avant la création du Comité social d'administration (CSA).

Monsieur le Président, sachez que Solidaires Finances restera, comme toujours et encore plus en ces périodes de forts bouleversements administratifs, attentifs à ce que ces mêmes directions respectent leurs obligations en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et de conditions de travail en faveur des agent-es de notre département.

X

X X

### **En ce qui concerne les autres points de l'ordre du jour de la présente séance :**

- Réaménagement de la DRFiP 31 à la Place Occitane : nous demandons un document sur le phasage et le calendrier et soulevons le problème du risque amiante pour les travaux en présence d'agents
- Télétravail à la DNSCE : nous sommes demandeurs de précisions en matière d'information des agent-es et de bénéficiaires actuels (critères, priorités, etc ..)
- Sur les dispositifs de vidéo-surveillance des directions, nous vous rappelons que malgré une demande initiale qui date maintenant de plus d'un an, nous sommes toujours en attente de toutes les informations pour la DRFiP 31 et de nombres d'autres informations pour les autres directions ; de plus, conformément à la note SPIB-2C du 21.09.2016 :
  - les agent-es doivent être informé-es individuellement par écrit de l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance sur leur lieu de travail (courriel, note de service ...) et conformément à l'avis de la CNIL, de la finalité poursuivie, des destinataires des données récoltées, de son droit d'opposition pour motif légitime, de ses droits d'accès et de rectification.
  - le CHSCT doit être informé et consulté avant toute installation de nouveau dispositif de vidéosurveillance

Par ailleurs, en matière de droits, les caméras ne peuvent filmer les agent-es sur leur poste de travail, sauf dans des circonstances particulières. Ainsi, s'il est prohibé de filmer les toilettes cela va de soi, il en est de même pour les vestiaires, salles de pause, appareils de distribution de boisson, locaux syndicaux, pointeuse, etc ...

- En matière de registres santé et sécurité au travail et d'accidents du travail : nous demandons une présentation synthétique en plus des documents, sur le modèle du document produit par la DRDDI Midi Pyrénées.

**Les élus de Solidaires Finances au CHSCT 31**